Monteur en chauffage et sanitaire (15 à 25 ans)

RÉF | 7562

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Préparer le chantier;
- (Dé)poser les canalisations, tuyauteries, serpentins dans le sol, gaines de ventilation et câblages des systèmes de chauffage, de sanitaire et de ventilation mécanique contrôlée-VMC;
- (Dé)monter les équipements des systèmes de chauffage, de sanitaire, de ventilation mécanique contrôlée-VMC, et de conditionnement d'air.

Programme

Connaissances générales :

Communication; Droit; Economie; Mathématiques.

Connaissances professionnelles :

UAA1 Tubage : Montage d'une installation d'éléments rigides assemblés par emboitement (V.M.C, canalisation électrique,...);
UAA2 Tuyauterie métallique mince : Façonnage et placement d'une tuyauterie métallique mince par soudo-brasage, assemblage, mécanique et sertissage;
UAA3 Tuyauterie en matière synthétique : Façonnage et assemblage d'une tuyauterie en matière synthétique;
UAA4 Tuyauterie en acier filté : Façonnage et placement d'une tuyauterie en acier fileté;
UAA5 Appareil chauffage : Placement et raccordement d'appareillage de chauffage;
UAA6 Eaux usées et appareils sanitaire : Vérifier, diagnostiquer, dépanner (Façonnage te placement de conduites d'évacuation des eaux usées; Placement et raccordement d'appareils sanitaires.

Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.

Pratique en entreprise :

Formation en alternance via un **contrat d'alternance** :
- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.
Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.
Le délégué à la tutelle est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil **(voir les permanences des délégués à la tutelle)**.

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'alternance ? Consultez ALT+

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En journée 12 heures par semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3 ème année.

Début

Septembre

Coût

70 € frais administratifs & fournitures - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation du formulaire A15 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir entre 15 et 25 ans.
Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

  Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

  Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?
  Nous vous recommandons de prendre contact avec un délégué à la tutelle du SFPME.

  Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Les inscriptions sont ouvertes toute l'année. Consultez les modalités d'inscription sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). Consultez les permanences des délégués à la tutelle.

Organisme

Efp - Sfpme : Apprentissage
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation